

Communiqué de presse du 31 mars 2022

**La Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie discute de la situation actuelle en matière de sécurité d'approvisionnement et adopte une prise de position relative à la loi sur le CO<sub>2</sub>.**

Lors de son assemblée plénière à Berne, la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK) a discuté avec la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga des défis actuels pour garantir la sécurité d'approvisionnement en électricité et en gaz. Les cantons sont prêts à soutenir la Confédération dans ce domaine dans la mesure de leurs possibilités. Parallèlement, l'EnDK demande au Conseil fédéral d'entamer des négociations sur un accord technique sur l'électricité avec l'UE. Du point de vue de l'EnDK, le contexte de la guerre en Ukraine ouvre de nouvelles portes pour un tel accord avec l'UE.

L'EnDK a également adopté sa prise de position relative à la consultation sur la loi sur le CO<sub>2</sub>. Elle soutient le projet du Conseil fédéral et particulièrement l'augmentation de l'affectation partielle de la taxe sur le CO<sub>2</sub>. Cependant, l'EnDK demande de supprimer la limite de 420 millions de francs pour le Programme Bâtiments, de manière à ce que les recettes supplémentaires soient vraiment disponibles pour l'assainissement énergétique des bâtiments et le remplacement des chauffages fonctionnant aux énergies fossiles et électriques.

L'Assemblée plénière de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK) s'est tenue aujourd'hui à Berne. Les directrices et directeurs cantonaux ont échangé avec Madame la conseillère fédérale et cheffe du DETEC, Simonetta Sommaruga, sur la situation critique qui règne actuellement sur les marchés de l'énergie. L'EnDK est prête à soutenir la Confédération pour garantir la sécurité d'approvisionnement dans la mesure de ses possibilités. Même si l'EnDK salue les plans du Conseil fédéral de prévoir des centrales à gaz de réserve pour les situations de pénurie, elle insiste néanmoins pour que de telles centrales à gaz ne servent véritablement que de solution de garantie en cas d'urgence. « Il faut absolument éviter que ces centrales ne soient exploitées sans interruption et fassent ainsi concurrence au développement des énergies renouvelables », a souligné le membre du comité de l'EnDK Roberto Schmidt qui remplaçait le président Mario Cavigelli, absent pour cause de maladie.

**Entamer des négociations sur un accord purement technique avec l'UE**

En parallèle, l'EnDK salue les activités déployées par le Conseil fédéral pour garantir immédiatement la sécurité de l'approvisionnement, dont la création d'une réserve d'énergie et les efforts communs avec le secteur du gaz afin de garantir l'approvisionnement en gaz pour l'hiver prochain. Monsieur Schmidt a cependant précisé qu'il convient ici de rechercher le dialogue à l'échelon le plus élevé avec l'UE et les gouvernements des pays voisins. « La Suisse ne peut pas garantir seule son approvisionnement énergétique », a rappelé le membre du comité de l'EnDK.

Dans ce contexte, il a également appelé le Conseil fédéral à rapidement entamer des négociations avec l'UE afin de conclure un accord purement technique sur l'électricité, sans accès aux marchés dans un premier temps. Un tel accord serait dans l'intérêt commun, puisque la Suisse contribue dans une large mesure à la stabilité du réseau interconnecté européen. Par exemple, Swissgrid a joué un rôle crucial dans l'intégration du réseau électrique de l'Ukraine dans celui d'Europe continentale. De plus, avec ses centrales hydroélectriques à accumulation, la Suisse a des alternatives à offrir aux centrales à gaz européennes destinées à couvrir les pics de charge et exploitées avec du gaz russe.

**Davantage de moyens tirés de la taxe sur le CO<sub>2</sub> pour les assainissements énergétiques et le remplacement des chauffages**

Par ailleurs, les directrices et directeurs cantonaux de l'énergie ont adopté la prise de position sur la loi sur le CO<sub>2</sub> récemment remaniée. Ils soutiennent les propositions du Conseil fédéral, notamment d'augmenter l'affectation partielle de la taxe sur le CO<sub>2</sub>, et insistent pour que les moyens supplémentaires qui seront ainsi disponibles pour les prochaines années au moins bénéficient vraiment au Programme Bâtiments de la Confédération et des cantons. Par conséquent, l'EnDK demande de supprimer la limite proposée de 420 millions de francs par année, de manière à affecter les recettes supplémentaires à l'encouragement de

l'assainissement énergétique des bâtiments et au remplacement de chauffages fonctionnant aux énergies fossiles et électriques.

Informations disponibles auprès de:

**Mario Cavigelli, conseiller d'État** et président de l'EnDK

Tél: 081 257 36 01 (*aux heures de bureau*)

E-mail: [mario.cavigelli@diem.gr.ch](mailto:mario.cavigelli@diem.gr.ch) (*en tout temps, y c. rappel téléphonique, si souhaité*)

**Jan Flückiger**, secrétaire général de l'EnDK

Tél: 031 320 30 08

E-mail: [jan.flueckiger@endk.ch](mailto:jan.flueckiger@endk.ch)

#### **MoPEC 2014: état de la mise en œuvre**

18 cantons sont parvenus à réviser leur loi cantonale sur l'énergie. Dans deux cantons, le délai de récolte pour le référendum facultatif est en cours (BE, AR) et dans quatre cantons les projets de loi sont dans la phase parlementaire (GE, UR, ZG, VS). Deux cantons doivent faire une nouvelle tentative (SO, AG).

#### **EnDK: le centre de compétences en énergie des cantons**

L'EnDK est le centre commun de compétences des cantons en matière d'énergie. Elle favorise et coordonne la collaboration des cantons en ce qui concerne les questions énergétiques, et représente les intérêts communs des cantons. Traitant des questions techniques, la Conférence des services cantonaux de l'énergie (EnFK) est rattachée à l'EnDK. L'EnDK souhaite diminuer les besoins en énergie dans le domaine du bâtiment, en particulier dans les bâtiments existants, couvrir les besoins restants grâce aux rejets de chaleur et aux énergies renouvelables, et poursuivre une politique énergétique fédéraliste bénéficiant d'une acceptation élevée. La Conférence est présidée par le conseiller d'État Mario Cavigelli, chef du département des infrastructures, de l'énergie et de la mobilité et actuellement président du gouvernement grison.